

Le 9 avril 2014

Mise à disposition du document de référence 2013

Le document de référence 2013 d'Air France-KLM a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 8 avril 2014.

Ce document en version française est disponible dans les conditions réglementaires. Il peut être consulté sur la page d'accueil et dans l'espace Information réglementée du site internet d'Air France-KLM ([www.airfranceklm-finance.com/Information réglementée](http://www.airfranceklm-finance.com/Information%20r%C3%A9glement%C3%A9e)), ainsi que sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Il comprend notamment le rapport financier annuel, le rapport du Président du Conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne, les rapports des contrôleurs légaux des comptes, les informations relatives aux honoraires des contrôleurs légaux.